



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 60908

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le développement possible de la pandémie de la grippe A. Il est prudent de prévoir le pire pour limiter la gravité des conséquences de ce mal. Néanmoins, à la veille de la grande vaccination de la population, les craintes persistent. Par ailleurs, certains s'interrogent sur les critères qui vont déterminer les catégories de la population à vacciner. En conséquence, il paraît nécessaire qu'une information objective puisse être donnée afin de rassurer les Français. Il lui demande quelle est sa position sur le sujet et les mesures envisagées pour éradiquer cette grippe menaçante.

Texte de la réponse

Tous les infectiologues s'accordent à dire que la vaccination est le meilleur moyen de se protéger contre les maladies infectieuses. C'est donc également le cas pour la grippe A (H1N1). Aussi, la décision a été prise par le Gouvernement de permettre à l'ensemble de la population résidant en France, ainsi qu'à chacun des Français résidant à l'étranger de bénéficier de la vaccination. Le Gouvernement a mis en place un dispositif appelant la population à se présenter progressivement selon un ordre de priorité que le Premier ministre a rendu public le 24 septembre 2009 et des modalités pratiques qui ont évoluées avec la situation. Cet ordre de priorité s'appuie sur l'avis rendu par les experts scientifiques du Haut conseil de santé publique. Par ailleurs, le Gouvernement a assuré une information de la population tant sur l'importance des gestes « barrières » que sur la vaccination.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60908

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9657

Réponse publiée le : 2 mars 2010, page 2471